

FONCTIONNEMENT DU MINISTÈRE – AVIS DE CONCOURS

Comité technique paritaire Nomination Représentant du personnel

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI,
DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE
ET DU DIALOGUE SOCIAL

Arrêté du 11 février 2014 modifiant l'arrêté du 22 novembre 2011 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle

NOR : ETSR1481375A

(Texte non paru au *Journal officiel*)

Le ministre du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social,

Vu le décret n° 2011-184 du 15 février 2011 relatif aux comités techniques dans les administrations et les établissements publics de l'État ;

Vu le décret n° 2011-933 du 1^{er} août 2011 relatif à certains comités techniques institués au sein des départements ministériels relevant des ministres chargés du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle, de l'économie, de la santé, de la jeunesse, de la vie associative, des solidarités, de la cohésion sociale, de la ville et des sports ;

Vu l'arrêté du 22 novembre 2011 portant désignation des représentants du personnel au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle ;

Vu la situation de Mme Fabienne ROSSET en détachement auprès de l'École nationale de la magistrature à compter du 6 janvier 2014,

Arrête :

Article 1^{er}

M. Didier AUDOYE, affecté à la DIRECCTE Midi-Pyrénées, est nommé membre suppléant au comité technique ministériel institué auprès des ministres chargés du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, en remplacement de Mme Fabienne ROSSET, sur la liste présentée par l'organisation syndicale du SYNTTEF-CFDT, à compter du 1^{er} mars 2014.

Article 2

Le directeur des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* du ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Fait le 11 février 2014.

Pour le ministre et par délégation :
La chef de bureau de l'animation du dialogue social,
A.-M. DE BAUW